

DEPARTEMENT de la  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
de MURET

COMMUNE de VILLATE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de Conseillers:</b>	
<b>En Exercice :</b>	13
<b>Présents :</b>	11
<b>Votants :</b>	13

L'an Deux Mil Vingt et un  
Le huit avril à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate  
dûment convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean- Claude GARAUD, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal :  
le 30/03/2021

Objet : Vote du budget  
primitif 2021

**PRESENTS :** Mesdames PAJAUD. ALAMINOS. CARLES  
CHEFTEL. GROS.  
**MESSIEURS :** GARAUD. DUFOUR. PELFORT. GALEA.  
GARCIA. MAURETTE.  
**ABSENT EXCUSE :** M. CONCATO. RADJA.  
**PROCURATIONS :** M. CONCATO a donné procuration à M.  
PELFORT.  
M. RADJA a donné procuration à M. DUFOUR.

Madame Dominique ALAMINOS été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait une présentation détaillée à l'Assemblée de la Section de FONCTIONNEMENT et de la Section d'INVESTISSEMENT détail par article du **BUDGET PRIMITIF 2021**. Monsieur le Maire rappelle que le vote étant équilibré il s'agit maintenant de l'approuver.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord et vote le **BUDGET PRIMITIF 2021** par Nature et par Chapitre pour la section de Fonctionnement et pour la section d'Investissement.

Délibération certifiée exécutoire  
Compte tenu de sa transmission en  
Sous- Préfecture le 13/04/2021  
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

A Villate, le 08/04/2021  
Le Maire, J.C GARAUD

